



Ézanville, le Jeudi 23 mars 2017

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en Mairie le :

**Jeudi 30 Mars 2017 à 20H30**

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

## **ORDRE DU JOUR**

**Election du secrétaire de séance.**

**Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.**

**Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 02 mars 2017.**

## **AFFAIRES GENERALES**

1- Commissions municipales – Remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire

## **FINANCES**

2- Approbation du compte de gestion 2016 - Commune

3- Approbation du compte de gestion 2016 - Eau

4- Approbation du compte de gestion 2016 - Assainissement

5- Approbation du compte Administratif 2016 - Commune

6- Approbation du compte Administratif 2016 - Eau

7- Approbation du compte Administratif 2016 - Assainissement

8- Affectation des résultats 2016 du budget principal de la commune

9- Affectation des résultats 2016 du budget Eau

10- Affectation des résultats 2016 du budget Assainissement

11- Vote des taux d'imposition 2017

12- Subventions 2017 aux associations, coopératives scolaires et CCAS

13- Créances éteintes

14- Budget Primitif 2017 - Commune

15- Budget Primitif 2017 - Eau

16- Budget Primitif 2017 - Assainissement

17- Demande de subvention parlementaire sénatoriale

18- Demande de subvention DSIL

## **URBANISME**

19- Autorisation de principe de mise en œuvre de la procédure de transfert d'office des voies privées ouvertes à la circulation publique – L.318-3 du Code de l'Urbanisme

20- Délibération rapportant la délibération 74/2016 relative à la rétrocession à titre gratuit de deux parcelles communales cadastrées AB117 et AB118 sises « La Justice » au profit de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE »

21- Rétrocession à titre gratuit de deux parcelles communales cadastrées AB117 et AB118 sises « La Justice » - Autorisation de désaffectation et de déclassement – Autorisation de rétrocession gratuite.

## **ACTIONS SOCIALES**

22 – Convention de partenariat entre la Ville d'Ezanville et ARPAVIE, nouveau gestionnaire de la résidence autonomie « Les Cèdres »

23 – Tarif du repas pour la résidence autonomie « Les Cèdres »

## **QUESTIONS DIVERSES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Alain BOURGEOIS  
Maire d'Ezanville  
Vice-Président de Plaine Vallée  
L'Agglomération